

Les usagers s'invitent tapageusement dans la réforme

■ Une médaille d'argent à la France pour ses « soins cardiaques »

Health Consumer Powerhouse est une organisation suédoise, présente à Bruxelles, qui s'est donnée pour objectif de former les patients européens à un nouveau rôle de « consommateur avisé »... et informé. Son objet social est donc de l'informer sur les qualités et défauts des différents systèmes de santé européens, de sorte de pouvoir faire, un jour, valoir sa liberté de se faire soigner dans le pays de son choix.

Parmi ses travaux de lobbying un index mesurant régulièrement la qualité des soins dans diverses pathologies, cancers, diabète... Et depuis cet été « soins cardiaques ». L'index, composite, est construit sur une évaluation de cinq critères : information, droit du consommateur, accès aux soins, prévention, procédures et résultats. Ce dernier item est celui qui a donné le plus de fil à retordre aux enquêteurs, car partiellement fondé sur des délais d'intervention pas toujours disponibles.

Les performances de 29 pays ont été mesurées, consacrant le Luxembourg en numéro 1 avec 836 points sur 1 000. Juste devant un trio emmené par la France devant la Norvège et la Suisse. Le Luxembourg étant un petit (mais riche) pays où la liberté de soins hors des frontières est largement reconnue et... utilisée, sa médaille d'or rejoint incontestablement sur les pays riverains. Mais on ne saurait non plus ignorer le rapport entre la performance et l'investissement. 3 des 4 premiers pays nommés figurant également au palmarès des pays les plus dépensiers en santé selon un autre palmarès signé cette fois de l'OCDE.

La France se retrouve même créditée de la première place au critère de la prévention pour ses programmes d'éducation à la santé, dont la politique anti-tabac ou l'incitation à l'activité physique. L'organisme enquêteur souligne les disparités entre les investissements de prévention et la prévalence des affections cardiovasculaires – observation qu'on peut dupliquer au niveau national – avec parfois sur et parfois sous-utilisation des outils à disposition. La France, le Luxembourg, le Portugal se retrouvent ici en tête des taux de prescription de statines et clopidogrel à l'inverse des pays baltes, de la Roumanie, de l'Italie ou de la Bulgarie qui en auraient plus besoin.

Les auteurs de l'étude ne se privent pas de donner quelques conseils aux pays nommés pour accroître leur performance : pour la France, l'information des consommateurs sur les performances respectives des établissements et praticiens.

La Conférence nationale de la Santé est un héritage de la période Kouchner et des États Généraux de la Santé ; sa présidence est échue l'an passé au représentant des consommateurs en la personne de Christian Saout, un vétérinaire de la lutte contre le sida. Lequel était antérieurement président du CISS, un collectif d'associations de patients particulièrement connu des médecins pour deux combats emblématiques : les dépassements abusifs en secteur 2 et le « masquage des données » sur le DMP. Deux dossiers sur lesquels le CISS est le procureur le plus radical des positions des médecins. Le CISS a donc profité du déficit d'actualité estival pour pousser ses pions dans le débat politique à la faveur d'un Livre Blanc, en 40 propositions relevant de 7 chapitres : financement, organisation, qualité des soins, démocratie sanitaire, droits individuels du patient, innovation, urgences populationnelles... Le tout assorti d'une exhortation aux pouvoirs publics en faveur d'une « Commission nationale du débat en santé publique ».

L'hypothèse est d'ailleurs séduisante et avait été suggérée dans le passé par le Haut Conseil de la Santé Publique, organisme justement chargé d'éclairer les débats sanitaires après le scandale du sang. L'exemple retenu aujourd'hui est celui de l'hormone de croissance, autre « scandale » ayant fini dans les prétoires. L'idée du CISS est d'anticiper les enjeux de santé publique à l'occasion de débats citoyens, un peu à la façon des enquêtes préalables aux grands aménagements

urbanistiques. Mais selon une modalité assimilable aux conférences de consensus plus recevable en médecine. Pourquoi pas ? L'exemple de la publicité alimentaire dans les programmes télévisés pour enfants apparaît recevable. On fera simplement remarquer que lorsqu'il eut cours, sur les OGM par exemple, ce débat « officiel » n'apporta pas plus d'éléments objectifs que la controverse par voie de presse. Les 40 propositions précédentes mêlent habilement l'utile, le futile, et le stérile.

- Stérile, la charge anti-industrie pharmaceutique, a priori coupable de tous les maux du système et que le CISS entend à tout prix amener à Canossa, en lui déniait le droit élémentaire en démocratie, fut-elle sanitaire, de s'adresser à ses « clients » qui sont aussi les patients ; stérile aussi l'abondance de revendications en faveur de la « transparence » : aucun comité Théodule n'a jamais rien pu contre « l'asymétrie de l'information » qui préside le plus souvent aux échanges médecin/malade.

- Futile, la revendication un peu chimérique d'une meilleure « maîtrise » des innovations ou d'un accès balisé à une « information objective et validée »... Et pourquoi pas une Agence Tass de l'information en santé sous l'égide des consommateurs... En démocratie, l'accès à l'information s'accommode toujours mieux de la concurrence que des monopoles. - Enfin - et on s'y attardera un peu plus longuement - la contribution du CISS apporte aussi des pierres utiles à l'évolution du système de santé et on en retiendra trois ici :

- d'une part le plaidoyer convaincant en faveur des « Plans de soins coordonnés personnalisés » et de l'éducation thérapeutique pour les malades chroniques ; les auteurs font opportunément remarquer que la modernisation du protocole de soins, intervenue avec la réforme de 2004 s'avère « loin d'être suffisante » et inaugurent avec cette proposition une réforme courageuse dont la clef est livrée par ailleurs : « *Et la liberté dans tout ça ? La liberté d'aller et venir dans le système pour les patients et la liberté d'installation pour les médecins (...) ne seront plus totales et intégrales* » ;

- d'autre part le chapitre entier sur l'organisation des soins qui souscrit au projet de « bouclier sanitaire » de Martin Hirsch comme aux futures ARS, sous réserve de répondre à une politique nationale « unifiée » regroupant l'Assurance Maladie et la DHOSS. Mais qui milite aussi bien pour les fameuses « Maisons de santé Pluridisciplinaires » que pour la « continuité des soins ville/hôpital »... Autant de

soutiens politiquement bienvenus pour le Gouvernement qui pourra s'en prévaloir devant le Parlement... ;

- enfin l'exhorte en faveur de nouvelles ressources pour financer le système de solidarité allant de la taxation des stockoptions préconisée l'an passé par la Cour des Comptes de Philippe Seguin ou l'alignement des « *taux et assiettes de cotisations patronales du secteur public sur ceux du secteur marchand* ».

Certaines propositions sont - heureusement et c'était sans doute le but de cet exercice - moins oecuméniques. Ainsi de la suggestion de soumettre les médecins à « recertification » régulière, l'invite au durcissement de la législation sur les dépassements tarifaires, en secteur 2 comme en secteur 1, l'exigence de sur-protection dans l'informatique de santé sont à lire comme autant de provocations... inutiles dans un débat qui a besoin de sérénité.

De toute évidence le CISS aspire à la reconnaissance de la légitimité de ses représentants dans un débat politique dont ils ont trop longtemps été écartés au profit des organisations syndicales de salariés toujours en situation de monopole à la tête de la CNAM. Le consensus chemine lentement pour leur faire leur juste place dans la gestion du système mais l'anathème n'a jamais servi quelconque intérêt, surtout quand la cause est juste.

■ Une médaille d'argent à la France pour ses « soins cardiaques »

Health Consumer Powerhouse est une organisation suédoise, présente à Bruxelles, qui s'est donnée pour objectif de former les patients européens à un nouveau rôle de « consommateur avisé »... et informé. Son objet social est donc de l'informer sur les qualités et défauts des différents systèmes de santé européens, de sorte de pouvoir faire, un jour, valoir sa liberté de se faire soigner dans le pays de son choix.

Parmi ses travaux de lobbying un index mesurant régulièrement la qualité des soins dans diverses pathologies, cancers, diabète... Et depuis cet été « soins cardiaques ». L'index, composite, est construit sur une évaluation de cinq critères : information, droit du consommateur, accès aux soins, prévention, procédures et résultats. Ce dernier item est celui qui a donné le plus de fil à retordre aux enquêteurs, car partiellement fondé sur des délais d'intervention pas toujours disponibles.

Les performances de 29 pays ont été mesurées, consacrant le Luxembourg en numéro 1 avec 836 points sur 1 000. Juste devant un trio emmené par la France devant la Norvège et la Suisse. Le Luxembourg étant un petit (mais riche) pays où la liberté de soins hors des frontières est largement reconnue et... utilisée, sa médaille d'or rejailit immanquablement sur les pays riverains. Mais on ne saurait non plus ignorer le rapport entre la performance et l'investissement, 3 des 4 premiers pays nominés figurant également au palmarès des pays les plus dépensiers en santé selon un autre palmarès signé cette fois de l'OCDE.

La France se retrouve même créditée de la première place au critère de la prévention pour ses programmes d'éducation à la santé, dont la politique anti-tabac ou l'incitation à l'activité physique. L'organisme enquêteur souligne les disparités entre les investissements de prévention et la prévalence des affections cardiovasculaires – observation qu'on peut dupliquer au niveau national – avec parfois sur et parfois sous-utilisation des outils à disposition. La France, le Luxembourg, le Portugal se retrouvent ici en tête des taux de prescription de statines et clopidrogel à l'inverse des pays baltes, de la Roumanie, de l'Italie ou de la Bulgarie qui en auraient plus besoin.

Les auteurs de l'étude ne se privent pas de donner quelques conseils aux pays nominés pour accroître leur performance : pour la France, l'information des consommateurs sur les performances respectives des établissements et praticiens.

(gallery)